



**Addendum / Addenda**

No./N<sup>o</sup>  
1

Project Description / Description de projet  <b>MON - Amélioration électrique d'urgence Bioprocédés</b>		
Solicitation No./ No de sollicitation  15-22174	Project No./N <sup>o</sup> de projet	W.O. No./N <sup>o</sup> d'ordre de travail
Project Engineer / Ingénieur de projet  Sylvain Grenier		Date  16 février, 2016
<p><b>Notice:</b> This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.</p>		<p><b>Nota:</b> Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel d'offres; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.</p>

Q1 : Au plan E-03 , il est mentionné de EAE sur les conduit et câblage , et ( N ) sur les nouveaux conduits d'alimentation **lors de la visite** , il a été mentionné **de INTERCEPTER les conduits.** au plan E-04 , les même détails apparaissent pour LES **ITEMS 1 ET 3** , **on voit encore ( EAE ) et ( N )**.

**R1 : Les conduits et câbles peuvent être intercepter et rallonger pour être réacheminés à nouvelle source. Vous devez enlever seulement la partie qui ne sera plus utilisée.**

Q2 : svp précisez et modifier sur les plans le détail des **ITEM 10, 11, 12, 4, 5 ainsi que 1 et 3** , à savoir lesquels peuvent être interceptés et lesquels sont à remplacer complètement par des nouveaux ?

**R2 : Tous les items peuvent être interceptés.**

Q3 : dans le local F83 , il faut brisé le gypse pour passer un conduit vers le panneau précisez qui est responsable de réparer le mur incluant gypse et peinture ?

**R3 : Les réparations de gypse seront à la charge du CNRC.**

Q4 : Il y a des coupures électriques à faire , si il faut les faire de 16 :00 @ minuit en soirée , c'est en temps supplémentaire précisez sur quelle base pour la soumission il faut prévoir l'horaire des coupures de jour ou en soirée ? à cause du changement de tarif horaire

**R4 : Les coupures de service électriques seront exécutés pendant les heures normales de travail. Aucun surtemps est prévu dans ce contrat.**

Q5 : sur le PLAN E-07 ITEM 17 , il est noté 5 disjoncteurs ( EAC ) , mais le texte mentionne REPLACER 5 disjoncteurs par 5 NOUVEAUX

précisez si les disjoncteurs SONT FOURNIS par le demandeur ( voir note 6 sur PLAN E-01 )

**R5 : Les disjoncteurs doivent être fourni par le sous-traitant. 5 disjoncteurs 15A existant doivent remplacer par 5 nouveaux disjoncteurs 20A.**

Q6 : Il faut uniquement prolongé l'artère de 400A et non la remplacer voire la note #1 au dessin E-04 :

R6 : oui, il faut rallonger le conduit et filage existant jusqu'à la nouvelle source.

Q7 : Les panneau RP2-H3, RP3-H4 et RP1-H5 uniquement prolonger les artères dessin E-03 :

R7 : oui, il faut rallonger le conduit et filage existant jusqu'à la nouvelle source.

Q8 : Les panneau ERP-F51 et ERP2-F51 uniquement relocalisés les artères dessin E-03 :

R8 : oui, il faut uniquement relocalisé le conduit et filage existant jusqu'à la nouvelle source.

Q9 :Le panneau EPDP-B56 (transformateur) uniquement relocalisé l'artère note #2 dessin E-04 :

R9 : oui, il faut uniquement relocalisé le conduit et filage existant jusqu'à la nouvelle source..

Q10 :Le panneau EPDP-B56 (transformateur) uniquement relocalisé l'artère note #3 dessin E-04 :

R10 : oui, il faut uniquement relocalisé le conduit et filage existant jusqu'à la nouvelle source.

END / FIN